

Québec et Montréal Évolution de l'architecture de paysage

Benoît Bégin

Number 1, Special, Fall 1990

L'architecture de paysage au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15985ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bégin, B. (1990). Québec et Montréal : évolution de l'architecture de paysage. *Continuité*, (1), 9–26.



Les jardins du Séminaire de Québec au début du XIX^e siècle. Aquarelle de James Patterson Cockburn. (photo: Royal Ontario Museum)

QUÉBEC ET MONTRÉAL ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

L'époque coloniale

par Benoit Bégin

Les villes fortifiées de la Nouvelle-France, telles que Port-Royal, Trois-Rivières, la Nouvelle-Orléans, Montréal et surtout Louisbourg et Québec, sont considérées par la mère patrie comme des pôles d'où peuvent rayonner sa puissance et sa politique d'expansion territoriale en Amérique. Elles deviennent les bancs d'essai des grandes traditions du génie militaire, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'architecture de paysage, de l'horticulture et de

l'agriculture. Leur création coïncide par ailleurs avec l'apogée de la Renaissance en France et avec la délégation de responsabilités militaires, civiles et religieuses à des hommes et des femmes remarquablement imprégnés de cette culture.

Il y a de plus concordance et complémentarité des intérêts entre les autorités royales, civiles et religieuses quant aux objectifs de colonisation et quant à la vision de l'ordre et du caractère à donner aux agglomérations.

Il se fait à l'époque une adaptation ingénieuse des paradigmes urbanistiques, architecturaux et paysagers ainsi que des techniques de construction. L'État exerce cependant un contrôle serré sur les plans d'urbanisme et de défense, les bâtiments royaux et officiels, ainsi que sur les constructions subventionnées (moulins, scieries, résidences seigneuriales, etc).

L'architecture de paysage au Québec est riche de réalisations et d'enseignements. Sous le Régime français, elle est partie intégrante de la vision d'ensemble de la pensée renaissante, avec l'architecture, l'urbanisme, le génie civil et militaire. Sous le Régime anglais, une préoccupation dominante de l'élite, l'architecture de paysage est davantage considérée pour elle-même et reflète les courants de pensée débattus alors au Royaume-Uni.

À l'ère industrielle, tout en demeurant élitiste, elle offre, de même que l'urbanisme, une solution aux problèmes des populations défavorisées des villes. Elle s'inspire de plus en plus des mouvements souvent avant-gardistes provenant des États-Unis. Parallèlement, sous de multiples formes d'expression, se développe une tradition vernaculaire originale.

Ce bref historique sera illustré par un choix de réalisations qui ont marqué dès leur origine les paysages de Québec et de Montréal jusqu'au milieu des années quarante.

Montréal et ses fortifications en 1760. (photo: Musée McCord)

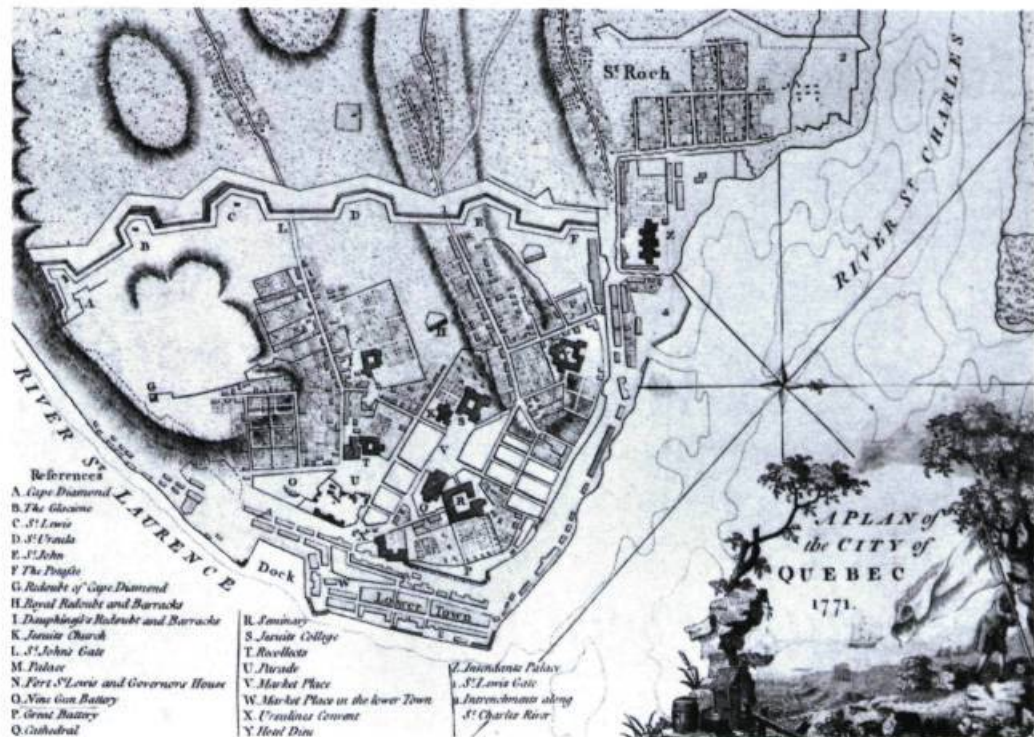
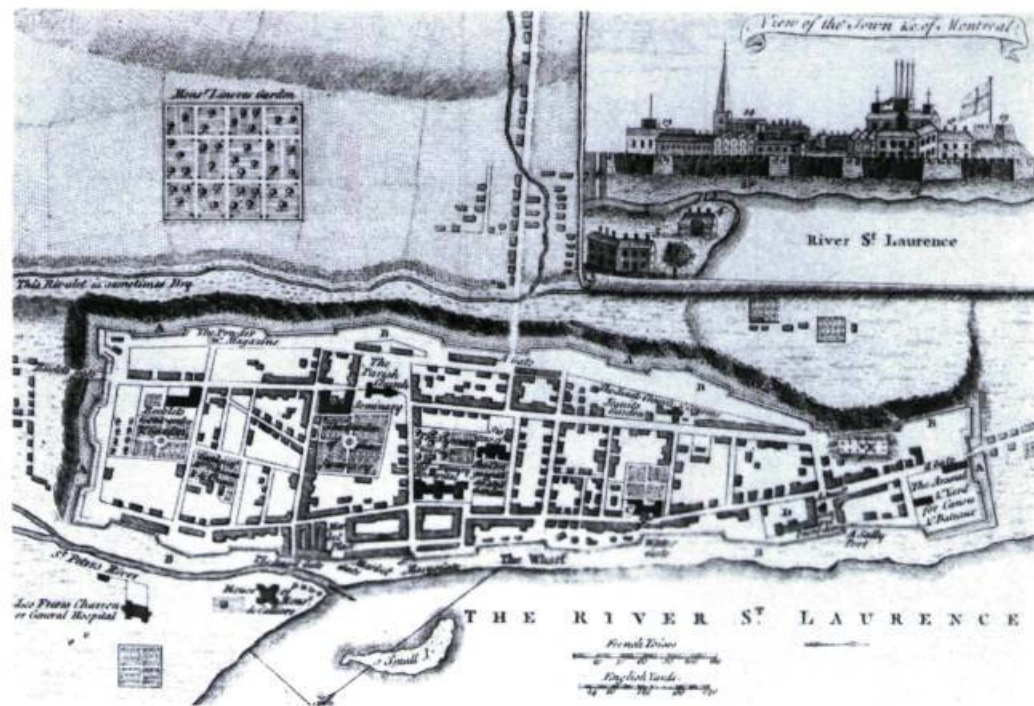
TRAITS D'ENSEMBLE

À la fin du Régime français (1760), les cartes de Québec et de Montréal illustrent comment l'influence simultanée de l'urbanisme militaire et du paysage naturel a façonné l'organisation physique de ces deux villes et engendré un milieu urbain original. Dans chacune des villes, il y a prépondérance de la verdure: potagers, vergers, jardins, esplanades, places, bois et friches occupent la plus grande partie du territoire muré. L'architecture et l'harmonie du paysage urbain, expression la plus manifeste des intentions royales, apportent de plus dans ces agglomérations éloignées les échos de la grâce et de l'élégance de la métropole.

À Québec comme à Montréal, cette architecture exprime fortement un ordre d'ensemble et les rapports des éléments entre eux. Elle se distingue par sa simplicité, sa symétrie, son approche directe et claire de l'organisation visuelle et fonctionnelle des bâtiments et son harmonie avec les techniques et matériaux de construction. Elle se signale encore par sa façon de rassembler en quelques endroits névralgiques les effets décoratifs avec lesquels on confère élégance, grâce et personnalité aux clochers, aux portails, portiques et portes cochères des édifices. Ces éléments contribueront du reste à donner au paysage des rues un charme bien particulier.

LES LEÇONS D'UN PROCESSUS

Le paysage urbain unique de Québec n'est pas le fruit du hasard. Peu de villes auront en effet bénéficié d'une attention aussi soutenue et avisée dans leur développement. Il résulte, bien sûr, des qualités intrinsèques de l'emplacement mais aussi de la volonté de continuité



qu'ont manifestée les gouverneurs dans la planification de la ville depuis sa fondation en 1608.

Tout au long de ce processus, on met l'accent sur la cohésion du plan de la ville, sur la sécurité, l'ordre et l'esthétique. Des plans d'urbanisme successifs décident de la disposition des installations de défense, du tracé des rues et des places, du morcellement des

terres, de l'ouverture et du pavage des rues, du zonage, des normes d'implantation et de construction des bâtiments, de l'architecture des édifices subventionnés et des jardins des résidences officielles.

Ce processus de planification évolue au rythme des besoins et de l'expérience acquise en ce domaine. Il est contraint par des moyens limités et soumis aux aléas de la

Plan de Québec en 1771. (photo: Archives nationales du Canada)

conjoncture politique, tant dans la métropole que dans la colonie. Il est progressif en raison de l'étendue de plus en plus grande des espaces traités et de la complexité croissante des problèmes à résoudre. Mais il tire profit des expériences d'avant-garde en France, notamment



La place Royale à Québec. (photo: Continuité)

dans la planification des villes fortifiées, et de l'adoption d'une vision plus globale de la ville. Celle-ci est en effet considérée comme un ensemble de pièces inter-reliées contribuant chacune à la beauté du lieu: les ouvrages de défense, le paysage des rues, l'architecture et la nature.

FUSION D'INFLUENCES

Le paysage de la ville de Québec conjugue les influences de la France et de la Nouvelle-France. De la première, il retient l'agencement spontané des villes moyenâgeuses, leur trame dense, leurs rues étroites, leur architecture de maçonnerie, avec son ordonnance, et leur place centrale dégagée devant l'église. De la Nouvelle-France il hérite d'une symétrie moins rigide, d'une échelle multipliée de l'espace, de la logique fonctionnelle et souple de la trame des rues rectilignes, de l'importance considérable des établissements religieux, avec leurs jardins et potagers, et du rôle unificateur des murs de maçonnerie.

Dans un espace réduit par les remparts massifs et la falaise, la Haute-Ville déploie des champs, des bois et des rubans de rues-couloirs en pente, grossièrement tracées en damier, bordées de maisons serrées et parfois de murs de pierre devant les jardins conventuels. La silhouette des clochers des nombreuses églises et chapelles se détache sur l'horizon.

Contrairement aux rues des villes françaises classiques contemporaines, bordées d'immeubles monumentaux et ménageant une perspective sur un édifice ou un monument vedette, les rues principales de Québec donnent, selon une tangente, sur des places publiques: la place d'Armes, la place de la Cathédrale (de l'Hôtel de Ville) et la place du Marché (place Royale).

La Basse-Ville, coincée entre le cap et la rive du fleuve, évoque le Moyen Âge avec ses maisons de pierre serrées sur d'étroites rues débouchant comme il se doit sur une place, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires.

Dans les deux secteurs de la ville, les maisons, construites avec les mêmes matériaux et selon des techniques et des styles semblables, arborent déjà une grande homogénéité architecturale. Par ailleurs, le site et le paysage détermineront la destination des deux parties de la ville: la Haute-Ville sera militaire, administrative, religieuse et résidentielle, dessinée selon un plan rayonnant; la Basse-Ville sera portuaire, industrielle, marchande et résidentielle, ses rues suivant un plan orthogonal.

LE PAYSAGE DES RUES

Le paysage des rues, cette succession de tableaux unis comme les séquences d'un film, a fait de Québec un ensemble urbain ordonné, achevé et

unique en Amérique du Nord. Il prend sa source dans la volonté politique d'appliquer des règlements d'urbanisme et de construction, sévères pour l'époque.

Bien qu'on y ait appliqué les mêmes règlements, le paysage des rues de la Basse-Ville diffère légèrement de celui de la Haute-Ville. Ses rues sont rectilignes et non sinueuses, parfois en pente douce ou en gradins. La modestie des ornements architecturaux et la diversité des éléments utilisés pour personnaliser chaque maison contribuent à donner à ces paysages une échelle humaine.

Comme dans les villes médiévales, le paysage minéral des rues n'est guère adouci par la verdure, sauf là où la ramure des arbres déborde les jardins latéraux ou arrière, ou surgit d'un espace libre. Ce secteur s'est caractérisé plus vite et plus fortement que la Haute-Ville, avec la consolidation rapide de la trame urbaine en raison de la forte demande d'espace commercial et de l'exiguïté des terrains à bâtir.

En Haute-Ville, le paysage possède des caractéristiques uniques marquées par la diversité et l'élégance de l'architecture des nombreux bâtiments religieux et officiels. Les façades latérales qui épousent les pentes, les grands jardins des communautés et la présence spontanée de places publiques ajoutent aux traits particuliers de la ville.

LA PLACE ROYALE

La place Royale, dans la Basse-Ville, est le lieu historique et symbolique le plus sacré de Québec et de toute la Nouvelle-France. Elle est aussi la première manifestation d'architecture de paysage au Canada et la seconde en Nouvelle-France, après le plan du jardin dessiné en 1604 par Champlain, pour l'habitation de l'île Sainte-Croix dans le Maine.

Lieu d'origine de la ville, la place est le site de l'habitation de Champlain construite en 1608, dont il avait conçu l'architecture en tenant compte du paysage environnant et des impératifs de défense. Champlain avait aussi prévu à l'extérieur des murs un «jardin de fleurs» ou un parterre de broderie à la française. La place Royale a pris avec le temps la forme d'un carré délimité par les rues Notre-Dame et de la Place. Connue au début comme la place du Marché, elle prend le nom de place Royale en 1686 en l'honneur de Louis XIV.

Le parvis de l'église Notre-Dame-des-Victoires (1688), qui fait face à la place Royale, est encadré par les constructions des rues adjacentes. Vers la fin du XIX^e siècle, il est agrémenté d'une fontaine à triple cascade sise dans un bassin, lui-même entouré d'une plate-bande orthogonale fleurie. Cet aménagement est remplacé en 1931 par un buste de Louis XIV sur piédestal, seul élément de coquetterie dans ce décor austère.



Cette place à double pente en forme de trapèze avait, sous le Régime français, un rôle symbolique et cérémoniel, social et fonctionnel. Elle n'avait pas le caractère austère de la place d'Armes avec sa milice et le protocole qui entourait la fonction de gouverneur, mais elle déployait un parvis devant la cathédrale et l'église des Jésuites, qu'elle mettait aussi en valeur, servait aux activités religieuses et civiles, de lieu de rencontre et de place de marché.

La composition de la place, sous le Régime français, alliait deux courants de pensée: la géométrie asymétrique médiévale d'une place polygone irrégulière, ceinturée par

LA PLACE D'ARMES

Ce lieu chargé d'un lourd passé occupera dans la Haute-Ville la place centrale du quartier administratif et militaire sous le Régime français jusqu'au retrait des troupes, sous le Régime anglais, pour devenir un lieu de rencontre et de divertissement de prédilection. C'est aujourd'hui la place la plus prestigieuse de Québec.

Aménagée devant le fort Saint-Louis (1647), la place, en pente, adopte tôt la forme typique des places médiévales organiques bordées par des axes tangentiels et entourées peu à peu d'éléments architecturaux importants.

La place d'Armes, cependant, a subi plusieurs modifications au cours de ses trois siècles d'histoire. Avant le départ de la garnison, elle est entretenue comme une plaine herbeuse destinée à l'entraînement et à la parade des militaires. Vers 1832, on en fait, devant la résidence du gouverneur – le château Saint-Louis – une place ceinturée par une clôture de chaînes et des tourniquets, recouverte de gazon et traversée par des sentiers en diagonale. Elle devient alors le lieu de rencontre privilégié de la classe dirigeante et bourgeoise de Québec. Elle est aménagée au XIX^e siècle en un square paysager clôturé.

Elle garde encore aujourd'hui le caractère d'un square victorien agrémenté d'arbres, de plates-bandes arbustives ou fleuries, de bancs et de sentiers. Au centre, une fontaine monumentale, dans un bassin circulaire, porte sur un piédestal gothique la statue d'une allégorie de la foi. Comme jadis, la place d'Armes avoisine des édifices prestigieux, dont le Château Frontenac, construit en partie sur l'emplacement du fort Saint-Louis.

La place d'Armes à Québec.
(photo: Continuité)

La terrasse Dufferin. (photo: Continuité)

La place de l'Hôtel de Ville.
(photo: Continuité)



LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

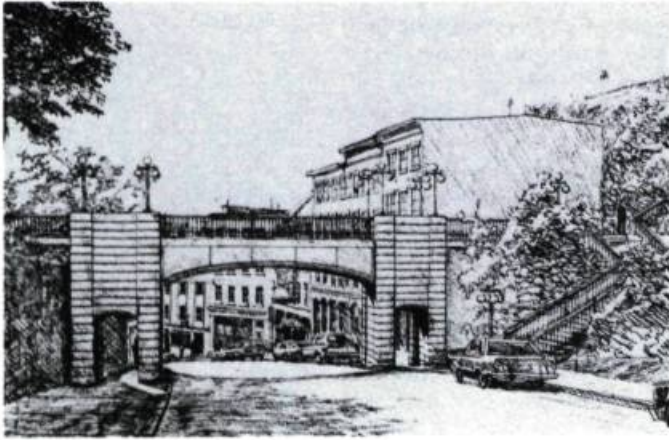
Sur une carte de 1640, dressée par Jean Bourdon, on l'appelle Grande Place; sur celles de 1685, 1708 et 1760, on la nomme place de la Cathédrale; avec l'accroissement des activités commerciales à la fin du XVIII^e siècle, elle devient

place Notre-Dame; avec la construction des premières halles, place du Marché, et après le déplacement du marché à la place D'Youville en 1876 et la construction de l'hôtel de ville en 1900, sur le site de l'ancien collège des Jésuites, elle prend le nom de place de l'Hôtel de Ville, qu'elle conserve depuis.



des voies tangentiels, et la conception classique selon laquelle la façade de la cathédrale s'alignait avec l'entrée monumentale du collège des Jésuites.

Depuis, la place a pris un autre caractère: sa superficie a été réduite et la cathédrale a fermé son parvis par une haute clôture de fonte ornée. Aujourd'hui, comme pour le collège des Jésuites, l'entrée principale de l'hôtel de ville donne sur la place publique, presque dans l'axe de la basilique. L'espace restant de la place a récemment été réaménagé selon une géométrie rigoureuse qui met en valeur le monument du cardinal Taschereau.



La nouvelle porte Prescott construite en 1982. (dessin: Gauthier, Guité, Roy, architectes)



LA VISION DE LORD DUFFERIN

Gouverneur général du Canada de 1872 à 1878, Lord Dufferin s'éprend du caractère médiéval de Québec et formule un vaste et audacieux projet de préservation et de restauration des fortifications, menacées de démolition, tout en les adaptant aux besoins d'une ville moderne. C'est la première initiative du genre au Canada.

En 1875, William H. Lynn, architecte irlandais, est chargé de préparer un plan de restauration et d'embellissement. Il prévoit aménager une promenade sur les remparts, prolonger la terrasse Durham, percer de nouvelles portes,

ouvrir des rues, aménager des espaces verts et construire un nouveau château Saint-Louis. Beaucoup de ces projets seront réalisés.

Cette politique génère de nombreux travaux d'embellissement: places, parcs, édifices publics de prestige, monuments. De ce programme, la terrasse Dufferin est l'un des aménagements les plus spectaculaires. Avec le Château Frontenac et la citadelle, elle forme l'ensemble le plus représentatif du Québec épique. La terrasse, un long promenoir en surplomb sur le cap Blanc, relie la porte Prescott, la place d'Armes, le Château Frontenac, la citadelle et le parc des Champs-de-Bataille.

LA PORTE PRESCOTT

La porte Prescott, tout comme les fortifications et la citadelle, contribue à la puissance et à l'originalité du paysage urbain de Québec. Ces éléments-symboles renvoient à l'histoire et exaltent la mystique de la ville. La porte actuelle a été construite en 1982, sur l'emplacement d'une première porte française en bois et d'une seconde, érigée en 1797 sous le Régime anglais et démolie en 1871 parce que trop étroite pour la circulation intense sur la côte de la Montagne.

Contrairement aux précédentes, la porte actuelle ne sert plus des objectifs de défense et de contrôle. Elle est plutôt une arche à la fois ornementale, symbolique et utilitaire. Son volume, sa hauteur et son architecture soignée d'inspiration néo-classique, qui s'harmonise avec celle du bureau de poste et de l'archevêché, rehaussent la qualité visuelle du paysage de la rue et de l'ensemble urbain avoisinant. Elle rappelle les portes antérieures, les ouvertures fortifiées, les verrous de contrôle et d'accès d'antan.

Elle raccorde en outre les murs de fortification, ménage une voie pour les véhicules et, de part et d'autre de cette voie, un passage pour les piétons. Des escaliers et des sentiers permettent aux piétons d'emprunter le chemin de garde sur la porte pour rejoindre d'un côté le parc Montmorency et, de l'autre, la place d'Armes.

LE PARC MONTMORENCY

Le parc Montmorency constitue un maillon important de la chaîne des fortifications érigées autour du Vieux-Québec et un lieu chargé de multiples messages. Nommé en l'honneur de Mgr Montmorency de Laval, premier évêque de Québec, le parc est situé à l'un des endroits les plus spectaculaires de la

Haute-Ville, un emplacement dont le passé est profondément enraciné dans les différentes strates historiques de la ville.

Il comprend deux secteurs: le plus grand, à la hauteur de la rue Port-Dauphin; le plus petit, en contrebas, le long de la côte de la Montagne. Le secteur du haut est garni de canons et de monuments. Il s'en dégage une allure militaire et grave que renforcent les remparts massifs bordant la falaise au sud, et au nord, le mur de maçonnerie du Séminaire ainsi que la batterie du Clergé. Les grands arbres, les vastes pelouses sillonnées de sentiers et agrémentées de plates-bandes fleuries et de bancs y créent néanmoins une atmosphère de sérénité.

Le parc Montmorency, avec ses monuments dressés à George-Étienne Cartier, à Louis Hébert et Marie Rollet, sa femme, évoque des pages héroïques de l'histoire politique et coloniale du pays. Le site a été aussi le lieu de résidence de l'intendant Talon au milieu du XVII^e siècle. En 1693, le palais épiscopal y fut construit par Mgr de Saint-Vallier, puis le palais législatif (une reconstruction du palais épiscopal), incendié à deux reprises, en 1854 et en 1883. Par la suite, le terrain libéré sera aménagé en parc public, selon l'une des recommandations du gouverneur Dufferin en 1875.

Le petit parc le long de la côte de la Montagne revêt aussi une grande importance historique, mais il est peu accessible et plutôt austère. Il comprend quelques arbres ombrageant une pelouse et une croix s'y élève au centre. Elle indique l'emplacement du premier cimetière de Québec, là où Samuel de Champlain a enseveli ses compagnons d'infortune morts du scorbut au cours de l'hiver 1608-1609.



Le jardin des Gouverneurs. (photo: Continuité)

LE JARDIN DES GOUVERNEURS

On trouve sur les cartes de relevés de Québec de 1685 à 1760 au moins un espace, près du fort Saint-Louis, désigné sous le nom de *jardin du gouverneur*. Si depuis son origine la superficie du jardin a changé, son emplacement est demeuré le même et il est aussi important dans la trame urbaine actuelle que le parc Montmorency.

Surplombant le fleuve, il occupe l'un des lieux les plus impressionnants de Québec. Il est encadré par le Château Frontenac, la terrasse Dufferin, la rue Sainte-Geneviève et la rue Laporte, qui borde l'un des quartiers résidentiels les plus pittoresques du Vieux-Québec.

Sous le Régime français, les cartes (celles de 1759 surtout) le montrent comme un jardin muré, dessiné à la française, fait de plates-bandes rectangulaires et bordées d'allées en croix, tandis qu'une rangée d'arbustes sépare le jardin de la muraille. Situé à quelque 30 mètres hors les murs du fort du château Saint-Louis, il était réservé à la promenade et à la récréation et on y cultivait légumes, fruits, herbes et fleurs à couper.

De nos jours, ce jardin a un caractère historique et symbolique est aménagé selon le concept d'un square agrémenté

d'arbres, d'allées, de plates-bandes et de bancs. C'est une aire de repos et une retraite ombragée, à l'écart de l'animation de la terrasse Dufferin. Le centre du jardin est ponctué d'un obélisque à la mémoire de Wolfe et de Montcalm.



Le jardin du palais de l'Intendant sur un plan de 1739. (photo: Archives nationales du Canada)

LE JARDIN DE L'INTENDANT

Chargé de l'administration civile, des finances, de la justice et de la police, l'intendant est aussi responsable des entreprises royales: commerce, construction navale, usine de potasse. La première résidence officielle est aménagée par l'in-

tendant De Meulles dans la brasserie construite par le premier intendant, Talon (1665), au pied de la côte du Palais. Il en fait aussi le lieu de réunion du Conseil souverain.

Les cartes de 1685 à 1760 montrent, à proximité du palais de l'intendant, des jardins de belle étendue tracés en damier. Le plan de Chaussegros de Léry, daté de 1739, propose une grande cour avant murée ainsi qu'un mail et un jardin, à gauche du palais. Le mail sert d'accès à un jardin à la française. Le dessin ne permet pas de savoir si ce jardin était destiné à l'agrément, à l'ornementation ou à la culture des «plantes utiles». Il est peu probable qu'il ait servi à des activités protocolaires ou mondaines, étant donné son accès indirect et peu commode pour les résidents du palais.

D'après les cartes ultérieures à 1739, il semble que le jardin ait été réalisé suivant le plan de Chaussegros de Léry, mais en aucun cas elles n'attestent la présence du mail.

LES JARDINS CONVENTUELS

On compte à Québec, à la fin du Régime français, cinq grandes communautés: les Jésuites, les Récollets, les Ursulines, les sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu et les prêtres séculiers du Séminaire. Ces communautés, sorte de cités dans la cité, tentent de vivre en autarcie en produisant le plus de produits alimentaires possible sur leur propriété urbaine et à leur ferme à la campagne.

À la ville, à l'intérieur d'un terrain généralement clos par un mur de maçonnerie, le jardin d'agrément et de recueillement est aménagé dans la cour centrale d'un édifice carré. L'espace libre est consacré à la culture: potagers pour les primeurs, herbes aromatiques et médicinales, vergers et plates-bandes de fleurs pour la décoration des autels, le tout ordonné selon un plan géométrique simple. Des chapelles, des statues et des croix complètent l'aménagement.

La place d'Armes à Montréal. (photo: Continuité)

MONTRÉAL, PAYSAGE PRÉDESTINÉ

L'emplacement choisi pour cette colonie est «une île dans une île», elle-même comprise dans un archipel. Il est dominé par cette montagne repère dont parlent les Amérindiens et les découvreurs: le mont Royal. L'île est aussi située au pied des premiers rapides du fleuve, le saut Saint-Louis, et au confluent de la petite rivière Saint-Pierre.

Le site est accessible directement par le fleuve Saint-Laurent, une voie de transport naturelle, et se prête à la défense de même qu'à un développement peu coûteux et rationnel. Les plaines avoisinantes sont, de plus, propices à l'agriculture.

Le paysage urbain de Montréal, tel qu'il apparaît à la fin du Régime français, tire parti des qualités du site naturel. L'agglomération épouse la forme allongée du plateau, utilise au-delà des remparts les terrains humides bordant la rivière Saint-Antoine pour renforcer ses dispositifs de défense, et adopte un réseau, dicté par le relief, de rues parallèles et perpendiculaires aux contours de l'île.

L'assiette étroite et modeste du plateau, renforcée en son périmètre par une palissade, a contribué au caractère de stabilité et d'intimité de l'agglomération tout en procurant une aire d'établissement à l'échelle humaine. Le relief peu prononcé a favorisé une continuité dans le paysage des rues; aussi est-ce une silhouette sobre et harmonieuse que l'on peut voir depuis le fleuve ou la plaine.

Représentée sur plusieurs gravures après les années 1770, sous le Régime anglais, la ville s'insère avec harmonie entre la montagne et le fleuve. La trame des rues et des rangs donne l'impression d'un paysage organisé selon un plan d'ensemble.



LA PLACE D'ARMES

Sur le point le plus élevé du site, les Sulpiciens, seigneurs de l'île, font construire une église en 1673. Située dans l'axe de la rue Notre-Dame, l'église rompt la continuité visuelle et fonctionnelle de la rue. La place longe le côté gauche de l'église, la privant ainsi de la fonction d'accueil qu'aurait pu lui procurer une place frontale.

C'était à l'époque une place bizarre, en pente, créant il est vrai un dégagement utile dans la trame déjà serrée de Montréal, mais non conçue pour remplir adéquatement les fonctions qu'on accorde habituellement à ce genre de place. L'église sera démolie en 1830, peu après la construction d'un nouveau temple, plus vaste, dont la façade donne sur la rue Notre-Dame et sur la place, site de l'ancienne église. La place prend alors toute sa signification esthétique, symbolique et sociale. L'église Notre-Dame et le Vieux-Séminaire (1685) créent déjà, avec la place frontale, un ensemble impressionnant.

Sous le Régime anglais, la place d'Armes gagne peu à peu en importance. Elle est le lieu de détente privilégié de la gentry de Montréal et un pôle d'attraction pour les grandes sociétés, qui construisent en périphérie des immeubles à l'ar-

chitecture prestigieuse, souvent avant-gardiste.

La place sera par la suite transformée en square à la géométrie rigide, dominé par un monument central dédié à Maisonneuve et agrémenté d'arbres, d'arbustes décoratifs, de plates-bandes fleuries et de bancs publics. Elle constitue toujours la place la plus élégante de Montréal.

LA PLACE ROYALE

La place Royale (place du Marché) constituait une réponse pratique au besoin d'un marché public situé près des quais sur le fleuve tout en étant d'accès facile pour la population. Son emplacement dans la trame urbaine et sa configuration paraissent encore logiques aujourd'hui.

En 1760, c'est une aire pavée presque carrée, fermée par les façades continues des immeubles qui l'entourent et desservie aux quatre coins par des rues débouchant en angle et par une voie conduisant aux quais. Située un peu au sud-ouest de la place de l'Église, elle est bornée au nord par la rue Saint-Paul, au sud par la rue de la Commune, à l'est et à l'ouest par des rangées de maisons.

L'espace est relativement restreint pour le marché d'une ville de cette importance, mais il en émane une atmosphère

d'intimité et de convivialité propice aux affaires. Elle remplit un rôle social et constitue un pôle d'attraction pour les entreprises commerciales et industrielles liées aux activités portuaires. Elle donne du cachet à ce quartier du Vieux-Montréal avec ses rues étroites, bordées de hautes maisons de pierre percées de portes cochères et de grandes baies vitrées et animées d'enseignes pittoresques.

La place devenue trop exigüe, le marché sera déplacé sur la place Jacques-Cartier (1804) avant d'occuper l'immeuble du marché Bonsecours (1845), rue Saint-Paul.

LES JARDINS CONVENTUELS

À la fin du Régime français, Montréal compte sept jardins de communautés religieuses (dont deux appartiennent aux Sulpiciens), ce qui est considérable pour une si petite agglomération. Ces jardins, qu'on a aménagés depuis le début du XIX^e siècle, ont été développés à même l'espace occupé par les cultures potagères sur les grandes propriétés des communautés. Ce modèle de mise en valeur du terrain a été adopté par toutes les communautés religieuses depuis les premiers temps de la colonie jusqu'au début du XX^e siècle où, sous la pression de la densifi-

cation urbaine, ces grandes propriétés ont été morcelées.

L'organisation physique des paysages conventuels est influencée par la forme des couvents. À Montréal, à l'exception du monastère des Récollets, édifié autour d'une cour centrale, les immeubles sont construits selon un plan en H, en E ou en double E. D'où une grande exposition à la rue et plusieurs cours fermées sur trois côtés par les bâtiments et qui se prêtent à l'établissement de jardins privés.

Le paysage des propriétés religieuses comprend plusieurs éléments distincts que souvent l'usage désigne sous le vocable vague de jardin. On ne fait pas la distinction entre les types d'aires de culture et les différents types de jardins, selon l'ambiance (jardins d'agrément, d'ornement), selon la fonction (jardin d'accueil, jardin de recueillement) ou encore selon le style (à la française, à l'anglaise).

Le paysage de ces propriétés est passablement varié. Il comprend des potagers, qui occupent la plus grande surface, des herberaies, des vignobles, des vergers, des pépinières, des jachères (les planches où étaient conservées les plantes destinées aux jardins royaux) et les «carrés de fleurs».

Les aires ornementales sont moins grandes mais remarquablement diversifiées dans leur genre et leur aménagement. Elles comptent des jardins d'ornement et des jardins-terrasses (ceux des soeurs de la congrégation de Notre-Dame), des jardins de détente (celui du Vieux-Séminaire), des jardins de recueillement (celui vraisemblablement du monastère des Récollets) et des jardins et places d'accueil (ceux du Vieux-Séminaire et de l'église de Pitié). Un petit nombre de jardins ornementaux sont parvenus jusqu'à nous. Les plus anciens s'inspirent de la tradition française (Vieux-Séminaire), les plus récents (congrégation de Notre-Dame) des courants fonctionnalistes et symboliques.

Le jardin du Séminaire des Sulpiciens. (photo: Continuité)

Certains jardins vont au-delà de l'aspect ornemental et sont tracés en vue d'établir des rapports structurants et bonifiants avec la rue (jardin d'accueil des Récollets) ou une place publique (l'ensemble conventuel des Sulpiciens); d'autres engagé, en plus de la rue et de la place, l'ensemble du paysage urbain et naturel environnant (le couvent des Jésuites).

Les jardins d'accueil – il en reste quelques-uns, dont celui du Vieux-Séminaire, le mieux conservé – sont des espaces transitoires entre le domaine public et le domaine privé, entre le caractère profane, animé et informel de la rue et le caractère sacré, réservé et formel du couvent. Tous les jardins d'accueil sont fermés par les murs d'un bâtiment et un mur libre. Ce dernier, haut ou bas, plein ou ajouré, établit une démarcation ferme entre la rue et le jardin, porte jusqu'à la rue le langage minéral et formel de l'architecture et soutient, à sa manière, la continuité du paysage de la rue. Les enceintes sont percées de portes axiales ou tangentielles, généralement entourées d'un portail.

Les religieux ont manifesté une maîtrise exceptionnelle dans l'art fait de finesse, de fantaisie et d'à-propos de construire les portails et d'y fixer par des devises et des armes, comme par des symboles architecturaux, l'image que leur communauté voulait transmettre.



LE JARDIN DES SULPICIENS

Le mieux conservé des jardins conventuels de Montréal, celui du Vieux-Séminaire des Sulpiciens, est aussi le plus achevé. Ce jardin est considéré comme un des hauts lieux de l'histoire de Montréal. Il s'insère dans un ensemble imposant comprenant deux édifices historiques, l'église Notre-Dame et le Vieux-Séminaire, et une place prestigieuse, la place d'Armes. Le jardin comprend une partie avant semi-publique et une autre, privée, derrière un mur élevé solide.

Le jardin avant est formé d'un large parterre dont la composition rappelle celle des jardins du Moyen Âge avec son allée partant du portail de la rue et parcourant la pelouse jusqu'au massif floral circulaire, au centre, puis vers les trois portes du bâtiment.

Le jardin muré fut considéré comme la plus grande révélation du Vieux-Séminaire, probablement en raison de son caractère très privé et, conséquemment, insoupçonné. C'est un jardin clos par un mur de pierre, qui prolonge celui du jardin avant, et par les murs des bâtiments dont le Séminaire, l'église Notre-Dame et les bâtiments secondaires. Large de 75 mètres sur 91 mètres de profond, il comprend au nord, près

du Séminaire, un jardin d'agrément et au sud, près de la rue Saint-Paul, un jardin utilitaire.

Par son concept, le jardin d'agrément s'inspire des jardins de cloître de la fin du Moyen Âge, symétriques mais assouplis par des agencements libres. Il est sillonné de nombreuses allées conduisant à des massifs circulaires ornés généralement d'une statue. Au centre du jardin, où convergent les quatre allées principales, s'élève en forme de quadruple berceau une pergola recouverte de vignes et pourvue de sièges ombragés. À l'abri des grands arbres s'étalent des pelouses ponctuées de massifs floraux. Des arbres fruitiers, d'origine française semble-t-il, croissent dans le potager. Cependant, on y cultive surtout des plantes médicinales, des aromates et des fleurs pour la décoration de l'autel.

LE «CHÂTEAU» DES MESSIEURS

Un incendie détruit en 1694 les premières constructions du domaine des Sulpiciens au pied du mont Royal, rue Sherbrooke. La reconstruction l'année même donnera lieu à diverses innovations dans la façon de concevoir les établissements conventuels. Le concepteur du projet, de Belmont, sulpicien et homme de haut rang, fera de la retraite for-

tifiée des Sulpiciens la première villa «palladienne» de Montréal. Il laissera le premier plan d'aménagement paysager d'ensemble et à l'échelle d'une propriété.

De Belmont créera aussi le premier grand bassin ornemental de l'île de Montréal. Les agrandissements ultérieurs fourniront du travail aux nombreux sans-emploi, une initiative novatrice à laquelle on aura souvent recours par la suite. Le bassin, aménagé dans un enclos fermé par un mur de pierre, est entouré de promenades ombragées par de grands ormes et des noyers. On y trouve aussi des pommiers, pêchers, pruniers, poiriers et un vignoble.

La résidence – qu'on appelle «le château» – et ses aménagements devançant par près de deux siècles le mouvement des villas palladiennes qui envahirent les flancs du mont Royal. Comme elles, le château des Messieurs valorise la symétrie et la monumentalité, cherche un lieu salubre et tire parti des panoramas «sur la ville, le fleuve Saint-Laurent et la belle campagne en face». La villa palladienne accorde également une grande importance au paysage avec ses jardins, ses boisés et ses vergers. La résidence sert aussi à l'enseignement et à la détente des élèves du Séminaire.

LE COUVENT DES JÉSUITES

Avec la construction du couvent dans la rue Notre-Dame, en 1692, les Jésuites ont influé de façon déterminante sur le développement ultérieur du Vieux-Montréal. En édifiant le bâtiment sur un point élevé, ils se réservent, grâce à une clairière, une vue imprenable sur le fleuve, créent par des rues des axes nord-sud dans la trame urbaine et suscitent le développement de la rue Notre-Dame vers l'est. Les Jésuites ont ainsi présidé à la création d'un pôle puissant de dynamisme qui, avec le temps, deviendra le centre civique de Montréal, constitué autour de l'intersection de la rue Notre-Dame et de la place Jacques-Cartier.

Les jardins, agréables mais modestes, ne sont pas le premier souci des Jésuites. Ils permettent néanmoins aux membres de la communauté de faire provision d'air pur, de jouir de la promenade et de profiter de la vue sur le fleuve.

Le gouverneur de Vaudreuil reconnaîtra l'importance de l'axe nord-sud puisqu'il fera construire sa résidence en 1723, selon les plans de l'ingénieur Chaussegros de Léry, au coin des rues Saint-Paul et Saint-Charles. Le choix de l'emplacement, l'architecture de l'édifice, inspirée des châteaux de la Loire et conçue en rapport avec le fleuve, la clairière et la rue Saint-Paul, l'esplanade projetée – un seuil de verdure entre le fleuve et la rue Saint-Paul – et le jardin ouvert sur la rue, une première à Montréal, sont autant d'éléments qui viennent renforcer la nouvelle trame et les liens entre le paysage urbain et le paysage du fleuve. Les jardins de la résidence, également dessinés par Chaussegros de Léry, occupaient toute la clairière des Jésuites, aujourd'hui la place Jacques-Cartier. Les Sulpiciens ont acheté le «château» de Vaudreuil en 1773 pour en faire un collège.

L'axe est-ouest de la rue Notre-Dame s'est particulièrement bien prêté à un développement progressif. On y trouve

d'ailleurs une imposante concentration d'établissements de prestige. Pour des raisons diverses cependant, le développement s'est arrêté au château Ramezay, laissant le tronçon plus à l'est à une certaine banalité.

Aujourd'hui, l'emplacement de la propriété des Jésuites est occupé au nord de la rue Notre-Dame par de grandes institutions montréalaises, au centre par la place Vauquelin, à l'est par l'hôtel de ville, et à l'ouest par le premier palais de justice, aujourd'hui une extension des bureaux de l'hôtel de ville.

La place Jacques-Cartier, sise dans l'axe nord-sud, est encore traitée comme une place médiévale – quoique soumise à des compositions axiales – et n'a pas été dotée d'un aménagement qui symboliserait la rencontre de la ville avec le fleuve. De surcroît, la place n'est plus animée d'une vie économique et sociale assez intense pour éviter la dégradation ou susciter la restauration des bâtiments qui la bordent. Enfin, l'insolite garage étagé à structure apparente, construit par la Ville à l'angle des rues Notre-Dame et de la Place, témoigne d'un regrettable manque de sensibilité tant du point de vue historique qu'esthétique.

NOUVELLE AUTORITÉ, NOUVELLE ÉTHIQUE

Après la Conquête jusqu'au tournant du XVIII^e siècle, les Britanniques s'emploient surtout à assurer la sécurité intérieure du pays et à consolider le système de défense contre l'invasion anticipée des colonies rebelles américaines.

Bientôt, des immigrants britanniques, anglais et écossais, parmi lesquels des militaires, des représentants officiels, des marchands et des ouvriers, affluent dans la nouvelle colonie. Ils apportent avec eux une vision souvent nostalgique du paysage de leur pays d'origine. Ceux de bonne naissance connaissent généralement l'art des jardins ou, du moins, sont au fait des débats en cours

dans ce domaine. Ils introduiront au pays des concepts nouveaux dans l'art d'aménager le paysage.

Il en est de même en architecture. Voulant donner à ce nouvel empire des traits britanniques, l'Angleterre cherchera à définir et à affirmer son originalité culturelle, et surtout à se démarquer de la culture française à laquelle elle se sent de plus en plus étrangère. Elle y parviendra au moyen de plusieurs institutions et symboles. L'art de l'aménagement paysager contribuera aussi à marquer cette différence.



Le fort des Messieurs de Saint-Sulpice et le collège de Montréal vers 1879. (photo: Archives nationales du Canada)

LES TOPOGRAPHES PAYSAGISTES

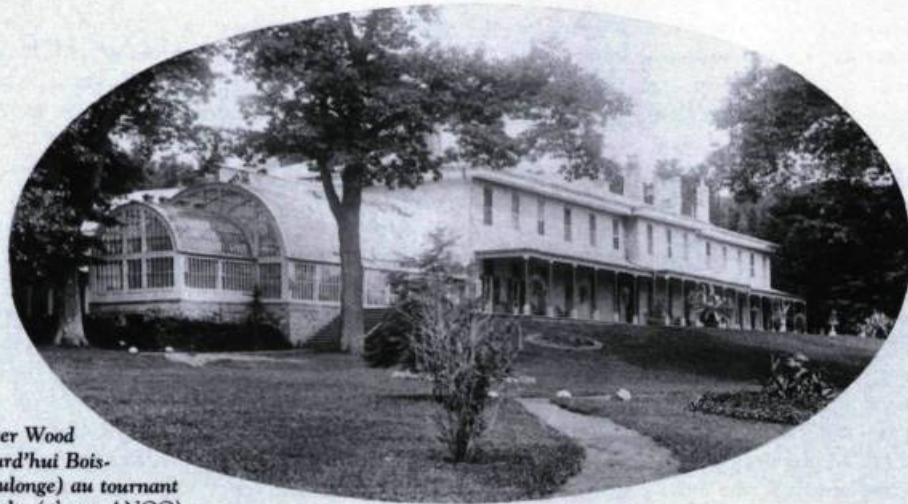
Les topographes paysagistes anglais arrivent au pays avec l'armée de Wolfe. Soumis à une rigoureuse formation spécialisée dans les écoles militaires britanniques, ils avaient pour mission de reproduire, avec le plus d'exactitude possible, les paysages désignés par l'autorité avec toutes les composantes utiles des activités anticipées sur le terrain. De leurs descriptions dépendaient souvent la stratégie et le résultat d'une intervention militaire.

Par leurs gravures et peintures, les topographes paysagistes furent les premiers connus à ce jour à célébrer la beauté des paysages d'ici. Ils ont joué un rôle déterminant, quoique indirect, dans la révélation et

l'appréciation de paysages exceptionnels et dans la réconciliation des courants de pensée concernant la nature et les jardins.

Ils ont été particulièrement actifs dans la région de Québec, reconnue pour ses paysages pittoresques, comme celui de la gorge de la rivière Sainte-Anne, peint par le lieutenant G.B. Fisher (1796); ou encore, celui des chutes de la rivière du saut à la Puce, oeuvre de George Heriot (1807), et le spectacle des chutes Montmorency, peint par le lieutenant-colonel Cockburn (1833).

C'est en partie sur les traces de ces paysages peints que seront implantées les plus grandes villas de l'époque, sur les falaises de Sillery et de Cap-Rouge, sur la côte de Beauport et près des chutes Montmorency, ainsi qu'au confluent des rivières Chaudière et Etchemin. À Montréal, elles exploiteront les vues sur le fleuve et la ville depuis les flancs du mont Royal. Elles expriment dans toutes les colonies de l'Empire britannique des valeurs de prestige et de symbole des classes dirigeantes.



Spencer Wood
(aujourd'hui Bois-
de-Coulonge) au tournant
du siècle. (photo: ANQQ)

Bois-de-Coulonge

Son emplacement et son étendue, son enracinement historique, la liste impressionnante des personnages qui y ont vécu, son rayonnement social et politique ainsi que son rôle d'avant-garde dans l'art de l'aménagement paysager au Québec ont fait de Bois-de-Coulonge le domaine le plus célèbre du Québec, et peut-être de tout le Canada.

Sous le Régime français, c'était un fief borné par la falaise, le chemin Saint-Louis et le ravin de deux ruisseaux. Cédé par le Roi en 1649 à Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonge et troisième gouverneur de la Nouvelle-France (1648 à 1651), le domaine revient en 1660 aux Augustines, puis, en 1676, aux séculiers du Séminaire, qui en font une métairie et un lieu de villégiature.

En 1780, sous le Régime anglais, le domaine est vendu à Henry Watson Powell, qui y construit une résidence somptueuse et nomme l'endroit «Powell Place». Plusieurs propriétaires s'y succéderont par la suite dont le maréchal Henry Percival, qui rebaptise l'endroit «Spencer Wood», et Henry Atkinson, en 1835. Henry Atkinson a joué un rôle de premier plan dans l'art des jardins au Québec. Président de la Société d'horticulture de Québec, il démontrera une passion et un talent remarquable pour la conception de jardins.

Les jardins de Spencer Wood s'inspirent de deux grands courants de l'époque: le *gardenesque*, qui établit le concept d'ensemble, et l'éclectisme, qui se juxtapose et s'adapte au premier.

Le style *gardenesque* est l'une des dernières théories préconisées en Angleterre par l'écrivain et designer écossais John Claudius Loudon au début du XIX^e siècle. Elle fut adaptée pour l'Amérique par Andrew Jackson Downing, lui-même designer et remarquable communicateur, célèbre aux États-Unis et au Canada pour son ouvrage *Treatise on the Theory and Practice of Landscape Gardening, Adapted to North America* (1841). Selon les tenants du *gardenesque*, le jardin doit refléter les nouveaux intérêts de l'époque pour les paysages pittoresques, la botanique et l'horticulture et pour les plantes exotiques.

L'éclectisme marie dans une même composition les éléments de divers styles empruntés au passé. Bien que ce courant soit répandu dans tout l'Empire britannique à l'époque victorienne, la haute aristocratie anglaise conserve un certain attachement pour le formalisme des jardins géométriques.

À Spencer Wood, le jardin se caractérise par une grande variété de plantes exotiques mises en valeur dans des plates-bandes florales, par des massifs

d'arbustes et d'arbres composés avec unité et qui se détachent sur un boisé laissé au naturel. Le domaine est doté en outre d'un jardin d'hiver pour les plantes tropicales attendant à la maison et de serres chauffées destinées à la culture des abricots, des pêches et des raisins ainsi que des fleurs tropicales, notamment les orchidées.

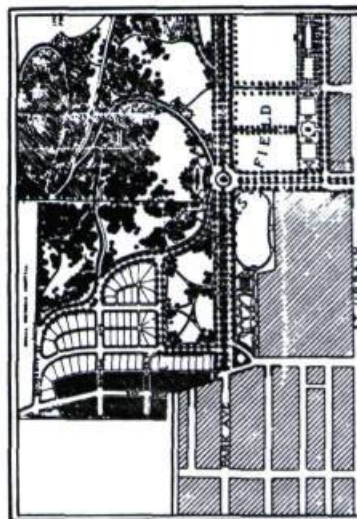
Au nord de Spencer Wood, on a aménagé un jardin floral géométrique et, près de la résidence, un jardin classique où s'élève, au centre, une fontaine circulaire de marbre blanc. Le jardin est aussi agrémenté de volières et de plusieurs jeux: boulingrin, croquet, tennis sur gazon.

En 1870, le domaine est acquis par le gouvernement du Québec et la maison devient la résidence officielle du lieutenant-gouverneur. Malheureusement, plusieurs incendies ravageront la maison de Bois-de-Coulonge, dont le dernier en 1966. Le programme de restauration, entrepris vers 1984, tente de restituer, schématiquement, les jardins de 1850 conçus par Henry Atkinson. Bois-de-Coulonge est maintenant un magnifique parc d'agrément à caractère historique et interprétatif accessible au public.

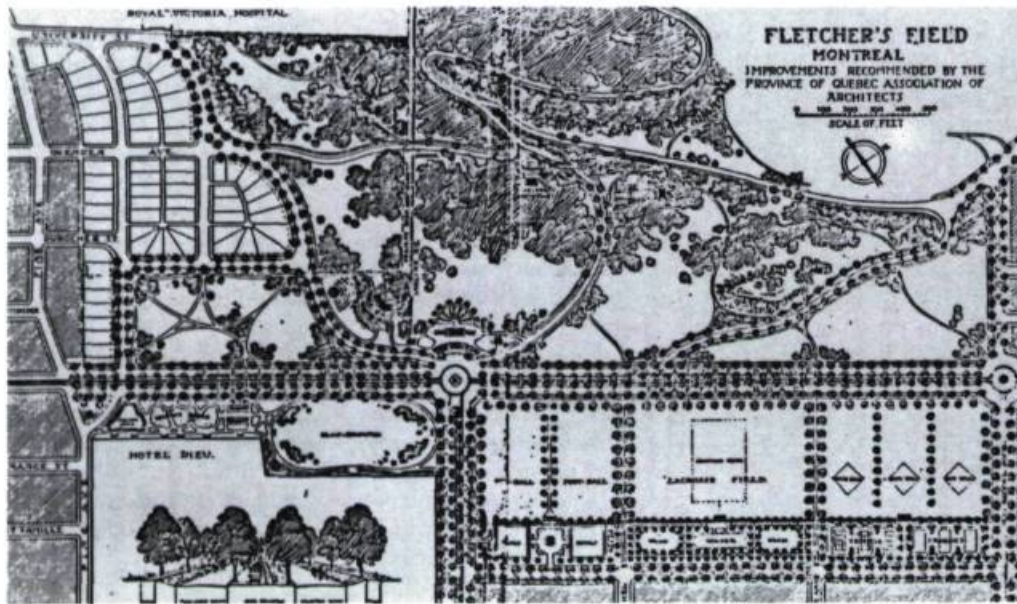
Grâce à sa grande prospérité, Montréal s'affirme, vers la fin du XIX^e siècle, comme la capitale économique et politique du Québec et du Canada, et comme un centre de commerce de première importance. L'industrialisation provoque la ruée des populations rurales et étrangères vers la ville; cette urbanisation rapide et sans règles engendre de graves problèmes.

À Montréal, dès le début du XX^e siècle, deux villes distinctes se dessinent, et l'écart entre elles se creusera avec les années: la ville de la société opulente et influente, belle, neuve, verdoyante, aérée, ordonnée, concentrée dans l'Ouest; et celle de la masse ouvrière, pauvre, dense, insalubre et surpeuplée des quartiers de l'Est.

Les mouvements architecturaux, en réponse aux changements technologiques et sociaux, se succéderont rapidement en faisant éclater un paysage de plus en plus éclectique. De petite ville homogène et bourgeoise, Montréal se métamorphose en une ville effervescente, dominée par les immeubles de bureaux, les infrastructures et édifices industriels, et dans ses faubourgs se



Les mouvements réformistes



Le plan du Fletcher's Field dressé par l'architecte paysagiste Rickson Outhet en 1907. C'est aujourd'hui le parc Jeanne-Mance. (dessin tiré de: Allan Knight, *Figures de l'espace*, texte inédit, 1988)

développent de façon improvisée des quartiers résidentiels. Cette croissance anarchique aura des effets néfastes sur la qualité de vie des citoyens. De même qu'en Europe et aux États-Unis, des mouvements réformistes s'organisent alors à Montréal pour tenter d'apporter des solutions au malaise urbain.

Plan d'embellissement de Montréal proposé en 1908 par la City Improvement League. Rickson Outhet, architecte paysagiste. (dessin tiré de: La montagne en question, Montréal, GIUM, 1989)

MONTREAL PARKS AND PLAYGROUND ASSOCIATION

Fondée en 1895, cette association sans but lucratif, animée par des bénévoles, a exercé une influence profonde sur la société montréalaise et sur les politiques d'intervention municipales en milieu défavorisé. Si l'Association a eu une telle portée, c'est qu'elle se vouait à la cause des enfants: elle s'était donné comme objectif de leur faire connaître les joies du jeu en leur offrant un cadre

urbain verdoyant, bien à eux, qui soit adapté à leurs besoins.

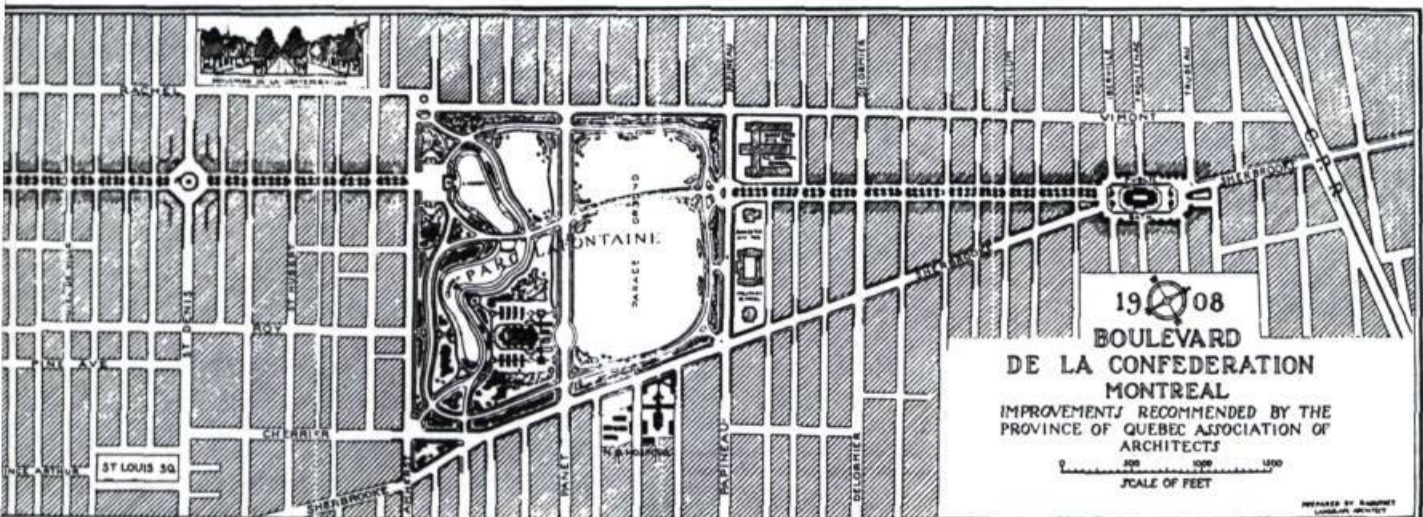
Les parcs n'existaient pas encore à Montréal et les premiers à paraître étaient destinés surtout aux adultes. Les squares, plus nombreux, étaient des lieux mondains conçus pour la promenade. Bref, il n'y avait pas d'espace de jeu pour les enfants.

D'une manière générale, la MPPA a cherché à protéger les espaces libres, propriété de la Ville, à stimuler l'intérêt du public pour leur développement, à promouvoir la santé, la

beauté et l'ordre dans la cité, à créer de nombreux parcs et terrains de jeu équipés en permanence, supervisés par des moniteurs.

Entre 1902 et 1925, elle prend part à l'aménagement des parcs Hibernia et Charlevoix, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, sur des terrains appartenant à la Ville. Charlevoix devient un parc modèle où seront installés en 1910 la première pataugeuse de Montréal ainsi que les premiers carrés de sable.

En 1907, l'Association, après avoir consulté la population, fournit une liste des besoins et des critères à considérer dans l'aménagement du parc Fletcher's Field, aujourd'hui le parc Jeanne-Mance. La même année, elle fait pression auprès de la Ville de Montréal pour que l'île Sainte-Hélène soit réservée à la récréation du public et que les commerces y soient interdits afin de préserver le caractère historique et la beauté naturelle des lieux. En



1937, elle collabore d'ailleurs avec Frederick Todd lors de la préparation des plans du parc de l'île Sainte-Hélène.

Dans les années 1920, la MPPA convainc la compagnie de tabacs MacDonald de céder un terrain en face de l'usine, au coin des rues Isabella et Clanranald, pour en faire un terrain de jeu destiné aux enfants des travailleurs de l'usine.

En 1924, elle proteste contre la construction d'un complexe hôtelier sur le mont Royal et, en 1941, contre la création d'un village historique. Elle lutte aussi en 1930 contre l'installation d'un réseau de tramway sur la montagne: les installations seront démantelées en 1948.

Au cours des années soixante, elle propose de convertir en terrain de jeu les cours des écoles Berthelet et Royal Arthur. Le concept du parc-école, largement répandu aux États-Unis, est prôné aussi par Claude Robillard, le directeur du Service des parcs, qui créera le parc-école Leber, le premier du genre à Montréal.

LA LIGUE DU PROGRÈS CIVIQUE

La Ligue du progrès civique, créée en 1909, jouit d'un grand prestige et d'une bonne crédibilité. Patronnée par l'Association des architectes de la province de Québec, elle coordonne les efforts des différentes associations bénévoles de réformistes de Montréal. Elle préconise une approche globale et concertée des problèmes urbains par l'urbanisme et les espaces verts, la lutte à l'insalubrité par l'hygiène publique, la lutte à la délinquance juvénile au moyen de la prévention. La nécessité d'épurer les eaux, de pourvoir les classes défavorisées de meilleurs logements et d'ac-

corder une place plus importante aux parcs et aux terrains de jeu fait également partie de ses préoccupations.

La Ligue s'est dotée d'un comité d'urbanisme présidé par l'architecte Percy E. Nobbs. Dans son plan, le comité s'inspire de deux principes généraux: les rues doivent offrir des perspectives visuelles variées et ponctuées de squares et de monuments; les nouvelles banlieues doivent se développer selon les principes des «cités-jardins». En corollaire, on propose un plan d'urbanisme d'ensemble pour régir la croissance de la ville. Le plan cible trois problèmes prioritaires: la circulation, l'habitation et le zonage.

LE PLAN D'EMBELLISSEMENT

L'année de sa fondation, la Ligue dévoile le plan général de développement de la ville préparé par l'architecte paysagiste Rickson Outhet. Ce dernier a travaillé au plan de Washington, D.C., et il s'en est inspiré, de même que des préceptes du *City Beautiful Movement*, pour le plan de Montréal.

Parmi les principaux éléments du plan on retrouve: un ensemble de boulevards en diagonale partant du square Victoria; un réseau de parcs linéaires reliant les principaux parcs de la ville; un boulevard principal prestigieux, le boulevard de la Confédération, large de plus de 40 mètres, qui relierait d'une part un monument et un rond-point dans l'avenue du Parc au pied du mont Royal, et d'autre part le parc Lafontaine, par la rue Duluth et son prolongement, à un bain public; des boulevards longeant le port de Montréal et une voie le long du fleuve; des zones de récréation et de détente pour la population; l'ouverture de terrains de jeu, notamment la ferme Fletcher; une recommandation prônant la création par la Ville de Montréal d'une commission d'urbanisme.

La plupart de ces recommandations ne seront pas retenues. Elles s'avèrent trop onéreuses pour la municipalité, trop grandioses, et sont loin des problèmes quotidiens de la population.

LE PARC LAFONTAINE

Tracé par R. Outhet en 1908, ce parc de 33 hectares était le premier parc d'embellissement à caractère urbain à être proposé par un architecte paysagiste. Il visait à donner plus d'espaces verts aux quartiers défavorisés de l'est de la ville. Empruntant au concept établi par Olmsted, ce grand parc pittoresque et romantique est marqué par des accès monumentaux, déploie de vastes pelouses et des bosquets ainsi qu'un magnifique plan d'eau aux contours naturels. Des établissements prestigieux sont proposés en périphérie du parc pour accroître la valeur des lieux.

LE PARC JEANNE-MANCE

Ce parc, conçu également en 1908 par Outhet, était à l'époque le plus grand terrain de jeu à Montréal et le premier du genre à être dessiné par un architecte paysagiste. Sa composition adopte la grille orthogonale des rues avoisinantes, typique de la ville de Montréal. Elle acquiert un caractère monumental grâce à de grandes voies hiérarchisées. Deux d'entre elles sont bordées d'arbres (du Mont-Royal et de l'Esplanade) et deux autres ont l'aspect de grands boulevards (du Parc et Duluth).

Des rangées d'arbres dans l'axe des rues périphériques découpent les aires des deux grandes zones du parc: l'une au nord, réservée aux sports de grande surface (baseball, soccer), et l'autre au sud, aménagée à des fins d'embellissement et pour la pratique du tennis et du croquet. Cette partie du terrain de jeu a été réalisée presque entièrement. Entre l'Hôtel-Dieu et l'avenue du Parc, dans un espace résiduel, une piste de course traverse des pelouses entourées de bosquets et de plates-bandes et sillonnées de sentiers.

Au milieu du XIX^e siècle, en Europe et aux États-Unis, on note un engouement pour les parcs et les cimetières romantiques. On cite en exemple Hyde Park, Regent's Park et Kensington Gardens en Angleterre, le bois de Boulogne et Vincennes ainsi que le cimetière du Père-Lachaise en France, et Mount Auburn, le premier cimetière pittoresque rural aux États-Unis. Ces lieux ont la beauté apaisante des grands parcs naturels. À Montréal, les pentes douces et boisées du mont Royal sont considérées comme l'endroit idéal pour implanter un cimetière de ce genre.

LE CIMETIÈRE DU MONT-ROYAL

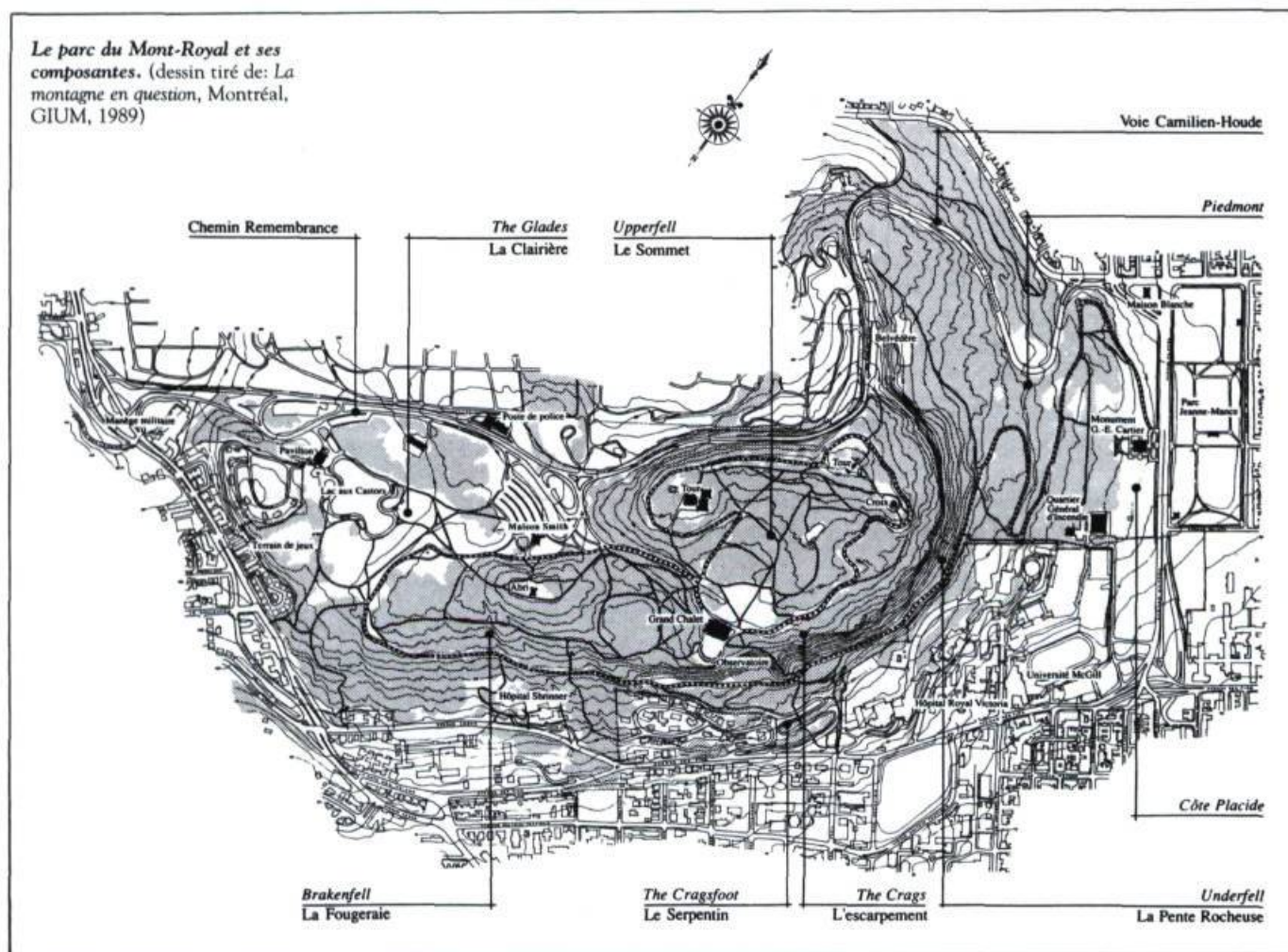
La compagnie du Mount Royal Cemetery est fondée en 1847 par un groupe d'hommes d'affaires avant-gardistes. Ils consultent Andrew Jackson Downing, considéré à l'époque comme le plus grand jardinier paysagiste des États-Unis, qui propose pour le cimetière du mont Royal le style *gardenesque*, ou naturaliste, en opposition aux jardins formels. J.C. Sydney, de New York, est chargé de préparer les plans de lotissement et d'aménagement des 2000 premiers lots. Le cimetière sera inauguré en 1852. Engagé à la même époque, Ormiston Roy, architecte paysagiste, consacra 63 ans de sa vie à l'embellir.

Du côté ouest de la montagne, dans un site semblable, on inaugure en 1855 le cimetière catholique de Notre-Dame-des-Neiges. Dans les premières phases de son aménagement, on s'inspirera des principes retenus pour le cimetière du Mont-Royal.

Le concept du cimetière du Mont-Royal est celui d'un paysage romantique avec ses plaines ondulées, parsemées de

Les grands parcs urbains

Le parc du Mont-Royal et ses composantes. (dessin tiré de: *La montagne en question*, Montréal, GIUM, 1989)



boisés et de bosquets accentuant le relief et créant une succession de points de vue. Des chemins et des sentiers sinueux, qui épousent les modulations du sol, conduisent le visiteur à la découverte progressive du paysage.

Le Mount Auburn Cemetery de Cambridge (Mass.), dessiné par Henry A.S. Dearborn, et qui a servi de modèle, alliait le cachet des grands parcs pittoresques anglais à celui du cimetière-jardin urbain, symbiose entre le culte des morts et la promenade. Ce concept, Brongniart l'avait déjà proposé pour le cimetière du Père-Lachaise, le premier cimetière romantique, inauguré en 1804.

Le cimetière du Mont-Royal sera à Montréal cet espace communautaire symbolique, dédié à la commémoration de ceux qui nous ont précédés.

Le cimetière du Mont-Royal représente une page importante de l'histoire de Montréal et de l'architecture de paysage du Québec. Il a été le précurseur des parcs de Montréal et le premier aménagement paysager d'importance en raison de son étendue (83 hectares) et de l'avant-gardisme de son concept. Il est aussi le premier parc du genre à avoir été dessiné par un spécialiste du design de jardins. Il demeure l'un des plus beaux aménagements paysagers de la ville, celui qui a le plus de

cachet et est le mieux préservé. Devenu avec le temps un arbo-retum de grande valeur, on s'y promène comme dans un parc.

LE PARC DU MONT-ROYAL

Pour le concepteur du parc du Mont-Royal, Frederick Law Olmsted, le mont Royal est avant tout un accident topographique et géomorphologique dans une plaine dotée d'écosystèmes diversifiés et marquée par l'histoire. Le plan, élaboré en 1874, doit mettre en valeur les beautés naturelles de l'ensemble tout en faisant ressortir les traits particuliers de chaque paysage. Le parc doit être conçu pour la détente, l'observation et l'agrément. Les richesses géomorpho-

logiques et végétales de son paysage doivent être protégées et soustraites par tous les moyens à l'urbanisation.

On prévoit un chemin principal pour piétons et calèches, le chemin Olmsted, qui, depuis le pied de la paroi, longe en une pente douce le flanc sud de la montagne pour rejoindre par la fougeraie le chemin Shakespeare jusqu'à l'entrée principale et, de là, le chalet et le belvédère. Un entrelacs de sentiers secondaires mène aux différentes zones, permettant d'en apprécier de plus près les particularités.

Olmsted identifie huit zones distinctes:

1. Le Sommet, une aire accidentée et dégagée, où la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fera ériger une croix en 1924.
2. La Clairière, une prairie ouverte, ondulée, autour du lac des Castors.
3. La Fougeraie, le bois sur le flanc sud abritant un tapis de fougères.
4. Le Serpentin, le flanc sud pentu, traversé par un sentier sinueux reliant l'avenue Cedar au chemin Olmsted.
5. L'Escarpement, la partie abrupte au pied du belvédère.
6. La Paroi, le flanc vertical le plus élevé, au pied du Sommet et de la croix.
7. La côte Placide, une pente douce entre la Paroi et l'avenue du Parc.
8. Le Piémont, une pente rude et boisée, traversée par le chemin Camilien-Houde.

PRINCIPES SOUS-JACENTS

Dans l'élaboration de son concept, Olmsted a tenu compte de certains grands principes. D'abord, les parcs et les espaces verts ont une fonction thérapeutique tant sur le plan physique que sur le plan moral. Ils sont essentiels pour pallier les maux engendrés par l'urbanisation rapide, tels que les épidémies, la pollution de l'air, la surpopulation, le bruit et les longues heures de travail. Ils contribuent aussi à l'éducation et au développement du civisme.

Selon Olmsted, il faut conserver le caractère naturel du mont Royal et favoriser le processus de renouvellement et d'évolution propre à la nature. On peut en accentuer les particularités, notamment par le choix des végétaux. L'identification des zones naturelles contribue aussi à mettre en évidence les caractéristiques topographiques du site. Ces zones, intégrées en un tout cohérent, forment «une montagne harmonieuse et belle».

Le parc doit déclencher une série d'expériences senso-

rielles que le plan doit lier le long des sentiers et des voies. Les voies sont différenciées pour bien traduire leurs fonctions, convenir aux piétons ou aux véhicules; respectant la topographie, elles suivent le tracé du moindre effort. Le long des sentiers, tels les fils conducteurs d'une intrigue, le promeneur découvre peu à peu le paysage et, ici et là, des points de vue sur la ville et ses environs.

Enfin, tout parc a besoin d'une saine gestion, appuyée par une organisation solide, et de ressources pour le maintenir en bon état à long terme. La restriction des heures d'accessibilité contribuerait, en l'occurrence, à préserver la qualité du lieu.

L'art d'Olmsted prend sa source dans la longue tradition de l'aménagement paysager, comme dans les nouveaux courants de pensée et les mouvements esthétiques provenant d'Angleterre. Grâce à son remarquable esprit de synthèse et à son sens de l'innovation, il a su adapter ces courants au contexte nord-américain. Il préconise une approche qui valorise l'intégrité et non le factice, qui vise à émouvoir plutôt qu'à épater, à s'associer à la nature plutôt qu'à la dominer, à la bonifier plutôt qu'à la contraindre.

Le parc du Mont-Royal occupe une place particulière dans l'histoire de l'architecture de paysage au Québec et au Canada. Il s'agit du premier parc au Canada à avoir été aménagé dans un milieu urbain selon le concept des parcs naturels de conservation. Olmsted s'est inspiré en effet des grands parcs nationaux américains comme Yosemite et Yellowstone.

TROIS PAYSAGES URBAINS HISTORIQUES

Le parc des Champs-de-Bataille, le parc des Braves ainsi que l'avenue des Braves furent le théâtre des opérations militaires les plus décisives de l'histoire de Québec et de la Nouvelle-France. Wolfe a défait Montcalm en 1759 sur les «hauts d'Abraham» et Lévis a

forcé Murray à la déroute en 1760 sur un promontoire du chemin Sainte-Foy.

Ces lieux sont rassemblés en un grand parc commémoratif empreint de symbolisme. On les considère comme des exemples classiques de l'architecture de paysage pratiquée au début du XX^e siècle. Ils constituent le plus diversifié et le plus vaste ensemble urbain paysager du Québec.

En 1909, la Commission des champs de bataille nationaux retient les services de Frederick Todd, architecte paysagiste, pour préparer les plans d'aménagement. Cet américain d'origine, établi à Montréal, jouit d'une solide réputation. Sensible à l'approche utilisée par Olmsted pour le parc du Mont-Royal, Todd délimite six zones: deux pour les champs de bataille, la falaise, le ravin du ruisseau Saint-Denis (la côte George-VI), le parc des Braves et l'avenue des Braves, destinée à relier les parcs entre eux et à la ville.

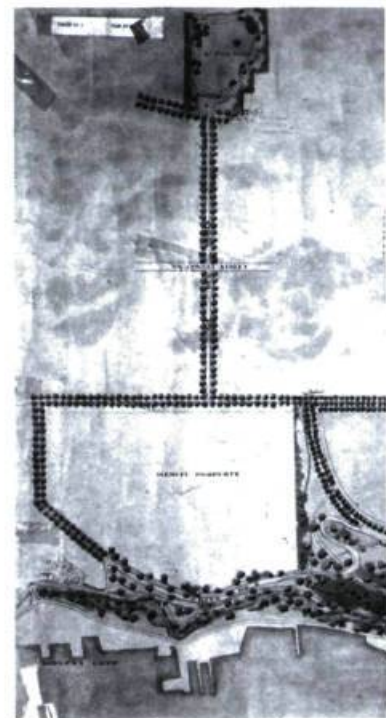
Les travaux débutent en 1912. Interrompus pendant la Première Guerre mondiale, ils reprendront au cours des années trente pour fournir de l'emploi aux nombreux chômeurs affectés par la crise économique.

LE PARC DES CHAMPS-DE-BATAILLE

Délimité à l'ouest par l'ancien collège Mérici et à l'est par la citadelle, l'immense parc s'insère entre la Grande Allée et le fleuve. Ce site pittoresque est composé de plusieurs éléments fort différents dont Todd tira parti: frange urbaine, plaines, vallons parsemés de bosquets, escarpements abrupts, ouvrages militaires et vestiges symboliques. Todd reconnaîtra au parc des Champs-de-Bataille son caractère historique en choisissant de rappeler les événements et le rôle des conquérants au moyen de monuments bas, intégrés au paysage, ou de façon plus ostentatoire, comme avec le monument de Wolfe. Il fait aussi restaurer les tours Martello et choisit de conserver les vestiges des redoutes.

La zone des champs de bataille est une immense plaine ondulée, sillonnée de sentiers entre des massifs et des bosquets. L'effet pittoresque des grands parcs anglais se trouve renforcé par les modulations du sol, les plantations en massifs pour accentuer ou rehausser les formes ou encore pour arrêter ou orienter le regard sur une perspective. Des sentiers aménagés courent le long de la falaise dont le paysage fragile a été conservé intégralement.

Le long de la Grande Allée, Todd propose une vaste étendue plane délimitée au sud par une allée semi-circulaire plantée d'arbres, la rue Montcalm, et l'avenue George-VI, où un belvédère donne sur le fleuve. Les portiques en demi-cercle qui marquent chacune des entrées sur la Grande Allée accentuent le caractère solennel des lieux tout en offrant un décor de prestige au Musée du Québec, dans la courbe est de l'allée. Devant ce dernier s'étend un immense terrain gazonné propice à la détente ou à la pratique des sports.



LE PARC DES BRAVES

Beaucoup plus modeste que son vis-à-vis, le parc des Braves aurait sombré dans l'oubli n'eût été la ténacité de l'historien Julien Chouinard et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Leurs recherches, au milieu du XIX^e siècle, ont permis de reconstituer l'histoire du site. Au cours de travaux d'excavation, on a mis au jour des ossements humains, des armes, des pièces et des boutons d'uniformes à l'emblème des régiments français et anglais, autant d'indices qui confirmèrent que la Bataille de Sainte-Foy s'y était bien déroulée.

Après avoir acheté le terrain, la Société Saint-Jean-Baptiste y fait élever un monument en 1861, près des vestiges d'un moulin du XVIII^e siècle – le moulin Dumont – sous lesquels ont été inhumés, quelque 90 ans après la guerre de 1760, les restes des soldats retrouvés lors des fouilles. Dessiné par Charles Baillaigé, le monument d'esprit néo-classique est composé d'une colonne de fonte cannelée haute de près de 25 mètres,

reposant sur un socle de pierre taillée surmonté de quatre mortiers en bronze. On ajoutera plus tard à son sommet une statue de Bellone, déesse romaine de la guerre, offerte par le prince Napoléon.

En 1908, la Société cède le monument et le terrain à la Commission des champs de bataille nationaux qui entreprend, toujours selon le concept de Frederick Todd, d'y aménager un parc historique. Le terrain, en pente vers la Basse-Ville, épouse à peu près la forme d'un trapèze. Derrière le monument situé à l'entrée, légèrement en retrait du chemin Saint-Foy, s'étend une vaste pelouse ceinturée par un sentier sinueux traversant des massifs d'arbustes et des bouquets d'arbres. Un belvédère surplombe la falaise, offrant un point de vue sur la vallée de la rivière Saint-Charles et sur les Laurentides. Le monument est entouré d'un jardin formel.

À la différence du parc des Champs-de-Bataille, Todd n'a pas manifesté ici le souci de marquer le caractère historique

L'avenue et le monument des Braves. (photo: ANQQ)



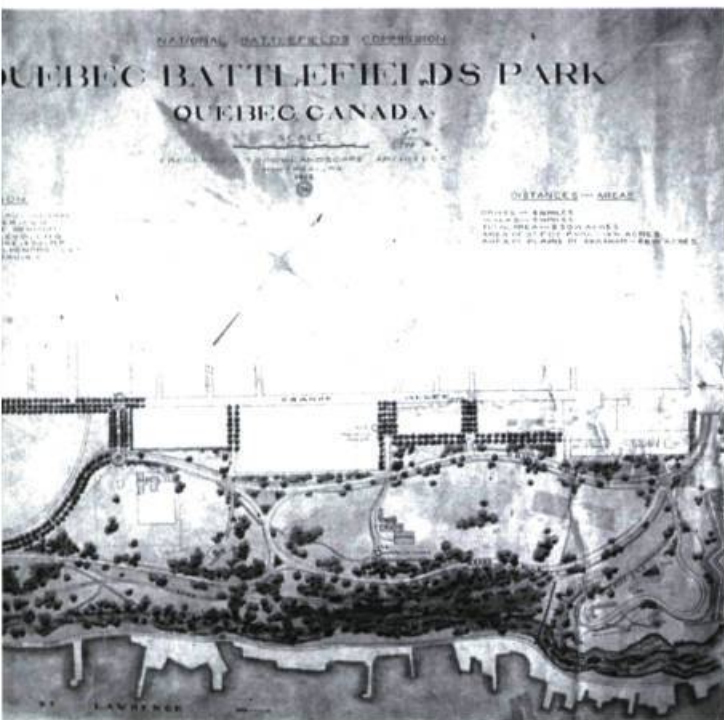
et symbolique des lieux. Il n'a proposé ni monument ni plaque commémorative et n'a pas recommandé la mise au jour ni la restauration des vestiges du moulin Dumont. On se demande par ailleurs si l'ajout de la statue de Bellone, qui exalte la grandeur de la guerre au lieu d'exprimer un message de paix, a été une initiative vraiment pertinente.

L'AVENUE DES BRAVES

Afin d'assurer l'intégration physique et esthétique des deux parcs dans le tissu urbain et de mettre en valeur les ensembles avoisinants, Todd devait créer une série de liens. La Grande Allée, traitée comme une avenue classique prestigieuse, est bordée de plusieurs rangées d'arbres, tout comme les rues Briand, Taché, Montcalm et Laurier. Elles comptent aujourd'hui parmi les rues les plus verdoyantes de la Haute-Ville. Quant à l'avenue des Braves, la Commission des champs de bataille nationaux voulait en faire «la plus belle avenue de Québec». Elle devait constituer entre les deux parcs une voie élégante qui invite à la promenade.

Les travaux sont entrepris en 1912. Todd adopte pour cette artère un concept formel rigoureux à caractère urbain. Des terre-pleins gazonnés, plantés de rosiers, longent une chaussée large de près de neuf mètres. On y a installé par la suite des lampadaires décoratifs à quatre branches.

Les plans ne comportent pas de prescriptions concernant l'architecture et l'aménagement paysager des propriétés riveraines. Comme cette question préoccupe la Commission, elle adopte en 1913 un règlement selon lequel seule la construction de maisons unifamiliales est autorisée. Le règlement établit la marge de recul des constructions à six mètres et détermine une série de normes quant aux matériaux. Cependant, l'architecture et l'aménagement paysager n'ont pas fait l'objet d'une réglementation rigoureuse. Les grands arbres et les parterres soignés contribuent à harmoniser l'ensemble, mais cela n'est pas suffisant pour conférer à l'avenue des Braves le caractère que lui dictaient son emplacement stratégique et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire.



Dessin de Frederick Todd pour le parc des Champs-de-Bataille, l'avenue des Braves et le parc des Braves, 1913. (photo: Commission des champs de bataille)



Le Jardin botanique de Montréal en 1948. (photo: ANQQ)

LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Le Jardin botanique de Montréal est le fruit d'une collaboration exemplaire entre deux grands hommes de formations complémentaires: le frère Marie-Victorin, philosophe, homme de science et poète, et Henry Teuscher (d'origine allemande), penseur, horticulteur et architecte paysagiste, le maître d'oeuvre.

Ce jardin rend hommage à la persévérance et à l'érudition du frère Marie-Victorin et à tous ceux qui, avant lui et avec lui, ont contribué par leurs initiatives à sa réalisation. Il est aussi le symbole de la victoire d'une vision plus noble et plus réaliste de l'univers des sciences, vision qu'incarnait Marie-Victorin, sur celle qu'entretenait l'établissement autocrate des collèges classiques voués à l'élite.

L'idée d'un jardin botanique à Montréal est lancée en 1925 par les membres de la Société canadienne d'histoire naturelle dans une requête à la Ville de Montréal. En 1929, le frère Marie-Victorin, nouveau président de l'Association du Jardin botanique de Montréal, propose le parc Maisonneuve pour son implantation. Le projet est accepté en 1932 par la Ville, qui alloue un budget de 100 000\$ pour commencer les travaux d'infrastructure: cana-

lisation, nivellement, construction de serres, d'une chaufferie centrale et d'un pavillon administratif. Puis les travaux sont suspendus pour quatre ans.

En 1935, à la suite d'une campagne médiatique organisée à l'occasion du lancement de *La flore laurentienne* du frère Marie-Victorin, les autorités municipales s'engagent à poursuivre les travaux. Le frère Marie-Victorin, nommé directeur de la Commission du Jardin botanique en 1936, embauche Henry Teuscher comme directeur des services techniques, et René Meilleur en tant qu'assistant. En pleine crise économique, le chantier peut fournir du travail à plus de 2000 hommes. Ils terminent l'édifice central, des serres et l'aménagement de plusieurs jardins.

L'Institut botanique de l'Université de Montréal et l'administration du Jardin botanique emménagent en 1939 dans les locaux de l'édifice central. Les travaux sont alors en grande partie terminés. Après la Seconde Guerre mondiale, on s'emploiera à compléter les jardins, toujours selon les plans de Teuscher. Toutefois, ils n'incluaient pas les grands jardins chinois et japonais aménagés récemment.

Le Jardin botanique n'a cessé de poursuivre son développement. Cette institution

d'enseignement, de recherche, d'exposition et d'interprétation est toujours des plus importantes pour les botanistes et les horticulteurs du Québec ainsi que pour les architectes paysagistes, dont le savoir puise en grande partie à ces sciences nourricières.

LIGNES DE FORCE

Le concept de Henry Teuscher procède d'une philosophie remarquablement articulée que résume le «Programme d'un jardin botanique idéal», document encore d'actualité publié en 1933 dans la revue *Parks and Recreation*. Pour Teuscher, il fallait que le Jardin botanique réponde à la fois aux besoins de la population et à ceux de la communauté scientifique. Il visait à démontrer que la nature est le premier associé de l'homme sur la planète, à susciter le désir d'apprendre et de se servir des plantes pour embellir son milieu. Le Jardin devait être aussi un lieu privilégié pour les activités scientifiques liées à la botanique, l'horticulture et l'agriculture. Outre la construction d'un pavillon, de serres et d'ateliers, la création de nombreux jardins, aussi différents dans leur forme et leur contenu que dans leur destination, allait permettre d'atteindre ces grands objectifs.

L'organisation de l'ensemble obéit à une logique tout à fait fonctionnelle. Les immeubles et services sont groupés près des accès, tout comme les jardins les plus denses et les plus fréquentés. Devant l'immeuble administratif se déploie le jardin d'honneur, en triangle, sorte de vitrine sur l'espace public. Il met en relief bassins, cascades et parterres de fleurs, agencés autour d'un monument à la mémoire du frère Marie-Victorin.

La deuxième zone s'étend en une longue bande entre le boulevard Pie-IX, le restaurant et la promenade intérieure principale du jardin. Elle consiste en une mosaïque complexe d'allées et de rectangles où l'on trouve, entre autres, le jardin d'exposition des plantes vivaces, le jardin d'expérimentation des légumes, des petits fruits, des annuelles, le jardin du monastère, celui des plantes médicinales et vénéneuses, le coin du Québec ou l'Herborarium de Marie-Victorin, classé domaine historique, et le jardin des arbustes et des haies.

Le centre de ce parc est occupé par une série de jardins informels dans une plaine gazonnée, parsemée de bosquets, où l'on retrouve l'Arboretum et les groupes écologiques, l'Étang, le Ruisseau fleuri et un monticule rocheux où prospèrent un jardin alpin minéralogique et des plantes tapissantes.

À l'est de cette plaine et longeant la promenade principale, on rencontre la roseraie, le jardin aquatique et le jardin de sous-bois. Vers le nord, sur une étendue presque aussi grande que la première, trouvent place les grandes collections d'éricacées, de chamaecyparis, d'épinettes naines, de genévriers et des collections de l'Arboretum. Enfin, au nord-ouest du jardin, à l'intersection des boulevards Pie-IX et Rosemont, il y a deux terrains de jeu, les serres Louis-Dupire et les pépinières de production.

Ville Mont-Royal: une ville sur mesure

Louis Perron: un pionnier

À l'époque où le frère Marie-Victorin prépare le projet du Jardin botanique de Montréal, Louis Perron (1907-1990) entreprend ses études à l'Université Cornell, dans l'État de New York. Il sera le premier Québécois à obtenir un diplôme d'une école d'architecture de paysage de niveau universitaire. Au terme de ses études en 1937, il travaille à l'entreprise de son frère, W.H. Perron, spécialisée dans la production de fleurs. L'aménagement paysager de la propriété de Samuel Bronfman, à Westmount, donne une impulsion décisive à sa carrière dans le secteur privé. Il fonde sa propre entreprise en 1948, à Montréal. À une époque où les projets les plus intéressants sont confiés à des architectes paysagistes étrangers, il doit travailler sans relâche non seulement pour établir sa réputation mais aussi pour faire reconnaître cette profession au Québec.

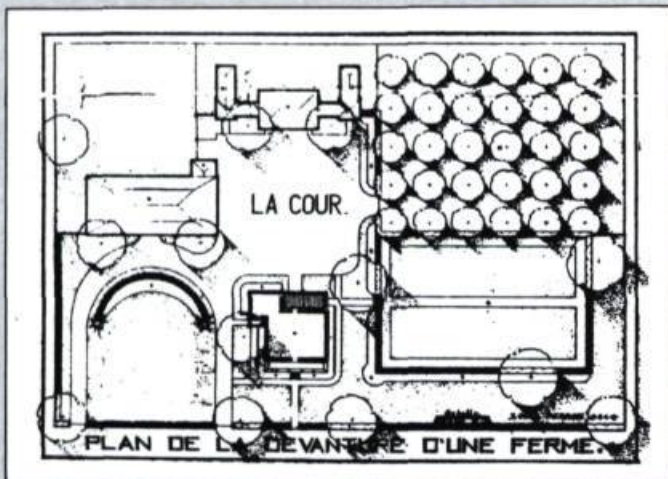
Au cours de sa fructueuse carrière, Louis Perron aura conçu plus d'un millier de plans de jardins, de parcs et de terrains de jeu. On lui doit notamment l'aménagement de la Roseraie et du Jardin de sculptures sur le site

d'Expo 67 et le circuit équestre de Bromont pour les Jeux olympiques de 1976. Il enseignera pendant plusieurs années à l'École des Beaux-Arts de Montréal ainsi qu'au collège MacDonald de Sainte-Anne de Bellevue. Il sera directeur du Conseil des arts pendant cinq ans.

Membre de plusieurs associations nationales et internationales, dont l'Association des architectes paysagistes du Québec, auteur d'innombrables articles et conférencier très sollicité, il s'est employé à promouvoir la profession d'architecte paysagiste en insistant sur l'importance de travailler de concert avec les architectes et les urbanistes.

Louis Perron s'est retiré en 1988, après plus de cinquante ans de vie professionnelle active. Il a laissé un nombre considérable de plans, de photographies et d'écrits, un patrimoine archivistique des plus précieux.

Plan d'aménagement d'une ferme par l'architecte paysagiste Louis Perron. (archives de Louis Perron)



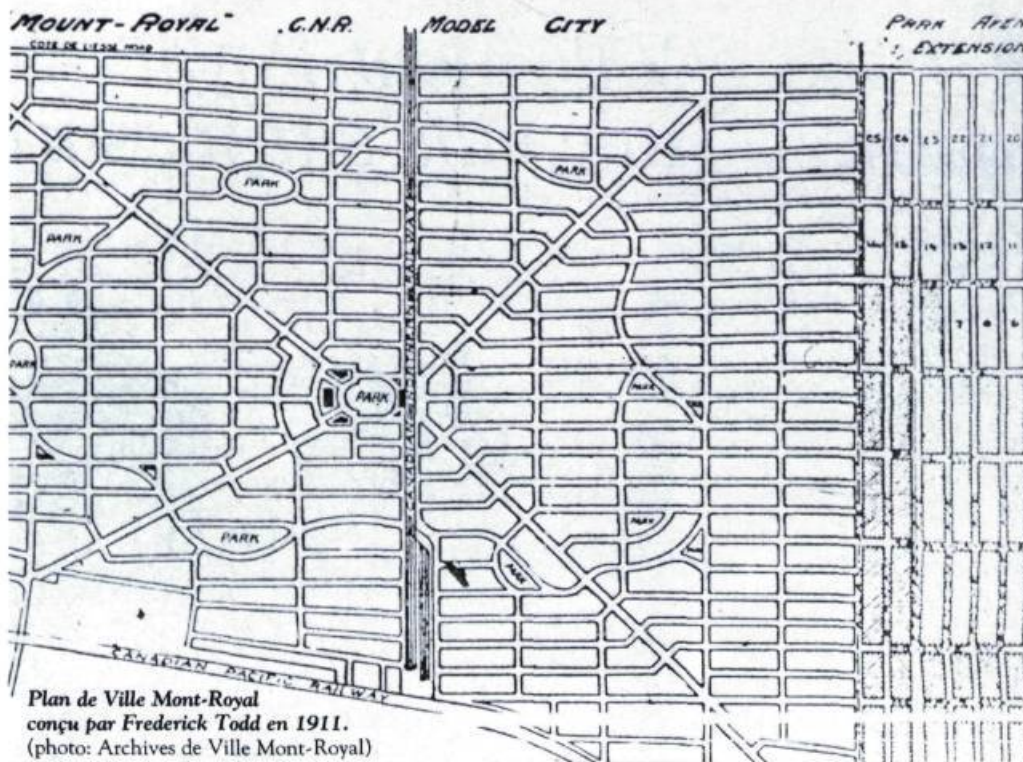
Au carrefour des grands axes de circulation, le parc Connaught et son jardin de roses est le cœur de la cité-jardin de Ville Mont-Royal. (photo: Riki, Archives de Ville Mont-Royal)

La compagnie ferroviaire Canadian Northern, fondée en 1898 par Sir William Mackenzie et Sir Donald Mann, devait raccorder son réseau continental au centre-ville de Montréal au moyen d'un tunnel d'une longueur de 5,6 kilomètres percé sous le mont Royal. Afin d'amortir les coûts, évalués à 25 millions de dollars, on propose de construire une ville modèle à l'entrée nord du tunnel. La Canadian Northern possède de l'expertise dans ces domaines: le long de son réseau, elle a fait creuser de nombreux tunnels et planifier plus de 600 villes et hameaux.

En 1911, le colonel Davidson, directeur de la planification, confie le projet à Thomas S. Darling, qui s'empresse alors d'acquérir 691 hectares de terrain. Frederick Todd, architecte paysagiste, est engagé la même année pour dresser le

plan de la nouvelle ville, Ville Mont-Royal, que l'on veut rentable et plus belle que Westmount. Le plan rendu public, on lance une vaste campagne de publicité, de sorte qu'avant la fin de l'année 1912 des lots d'une valeur totale de six millions et demi de dollars ont trouvé preneurs. La même année, le tunnel est inauguré et Ville Mont-Royal est érigée en municipalité de ville. T.S. Darling occupera le poste de maire jusqu'en 1925.

La Première Guerre mondiale met un terme à presque toutes les opérations, qui reprennent progressivement après 1919. À la suite du krach économique des années trente, la compagnie connaît des difficultés financières, mais le développement reprendra de plus belle après la Seconde Guerre mondiale.



LA VILLE À LA CAMPAGNE

Cette ville-banlieue de faible densité devait être planifiée de A à Z. On voulait lui donner le cachet d'une cité-jardin verdoyante, concept en vogue à l'époque, pour attirer la population aisée du centre-ville de Montréal. Il fallait aussi la doter de meilleurs équipements et d'un plus beau cadre de vie que ceux des autres quartiers.

Le plan établit deux grandes zones: l'une industrielle et l'autre résidentielle. Elles seront développées concurremment afin de maintenir les taxes résidentielles au plus bas niveau possible et, par ricochet, placer Ville Mont-Royal dans une position fort avantageuse.

Le concept de Ville Mont-Royal réunit plusieurs notions pour répondre aux besoins spécifiques d'une opération immobilière rentable et créer un milieu attrayant et de qualité. Todd emprunte aux cités-jardins d'Angleterre l'idée de «la ville à la campagne», reliée à la métropole en quelques minutes par une voie ferrée, les bungalows dans des jardins, une architecture sobre et le groupement des activités

communautaires au centre-ville. De la ville de Riverside (Ill.), dessinée par Olmsted et Vaux en 1869, Todd retient le charme et l'intimité des rues courbes bordées de verdure. Les voies rayonnantes superposées sur la grille en damier et qui convergent vers la gare, au centre de la ville, rappellent le tracé des rues de Washington, D.C., conçues pour mettre en évidence les édifices et monuments de la capitale.

Le concepteur devra cependant composer avec le plan de base établi préalablement par Thomas S. Darling: une trame orthogonale sur un terrain plat presque carré (environ 350 hectares), séparée en deux par le chemin de fer et sillonnée de voies rayonnantes. Todd y introduit une promenade sinueuse reliant les quatre quartiers résidentiels et des îlots de verdure qui viennent rompre la monotonie de la grille et la rigidité des diagonales. Il distribue dans la trame des parcs et des terrains de jeu et propose d'aménager le centre-ville en deux demi-cercles. Le plan comprend également une liste des équipements communautaires et en indique l'emplacement.

Soucieux de la qualité du paysage urbain, Todd détermine les grandes affectations du sol et, pour les résidences, la diversité et la densité selon les types d'habitations. Il établit les marges de recul avant, latérales et arrière. Il propose des aménagements paysagers pour les parcs, les terrains de jeu et les îlots de verdure, fait le choix des arbres qui seront plantés le long des rues ainsi que la sélection du mobilier urbain. Les poteaux supportant les fils électriques et téléphoniques prendront place à l'arrière des lots.

Le plan inclut même une série de normes concernant la forme et la pente des toits des bâtiments principaux et secondaires, la hauteur minimum et maximum des constructions, la nature et la couleur des revêtements extérieurs, l'aménagement paysager de la cour avant et le temps requis pour la construction. Il propose de plus la création d'un comité d'experts qui serait chargé d'examiner le plan des maisons et de faire à la compagnie de développement les recommandations qu'il juge utiles.

Dans l'élaboration du concept de Ville Mont-Royal rien n'a été laissé au hasard, si bien qu'aujourd'hui le paysage des rues des premiers quartiers résidentiels aménagés par Todd figure parmi les plus beaux de l'île de Montréal.

Depuis les années cinquante, la place de l'architecture de paysage s'est élargie et les réalisations québécoises, plus nombreuses, ont souvent été marquantes. Avec le développement de son champ de pratique et de sa spécificité, elle est devenue une profession autonome dont le rôle, plus que jamais, est porteur d'un discours culturel, politique et social. La formation des architectes paysagistes, depuis 1968, est assurée par l'École d'architecture de paysage rattachée à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanchet, Danielle et al., *Vieux-Québec, Cap Blanc*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 1989 (Les cahiers du patrimoine).
- Blanchard, Raoul, *L'Est du Canada français, Paris/Montréal*, Masson & Cie/Beauchemin, 1935, t.2.
- Charbonneau, André, Desloges, Yvon et Lafrance, Marc, *Québec, ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle*, Québec, Pélican, 1982.
- Deffontaines, Pierre, *Le rang type de peuplement rural au Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953.
- De Volpi, Charles P., *Québec, recueil iconographique*, s.l., Longman Canada, 1971.
- Filteau, Gérard, *La naissance d'une nation*, Montréal, Éditions de l'ACF, 1937.
- Harris, Cole R. et al., *Atlas historique du Canada des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987.
- Jacobs, Peter, «Histoire de l'architecture de paysage au Québec», (notes de cours).
- Lacoursière, Jacques, Provencher, Jean et Vaugeois, Denis, *Canada, Québec: Synthèse historique*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1978.
- Reps, John W., *Town Planning in Frontier America*, Princetown, Princetown University Press, 1969.

Benoît Bégin

Architecte paysagiste et urbaniste, professeur titulaire à la retraite, École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.